



COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 19 JUN 2010 à EGLETONS

COMITE LIMOUSIN DE TAROT

Début de la séance à 9 h 45

Le Président salue l'assemblée et excuse les absences d'Alain MEYRAUD qui a été obligé de prendre ses congés à cette période et de Régis PARRY pour des raisons personnelles.

Il note l'absence du club de MENDE, excusé, et celle des clubs de BEYNAT et TERRASSON, non excusés.

Il ne peut que regretter la mise en sommeil du club d'AUZANCES.

Il a une pensée pour Roger LACOUTURIERE, André BRACHET, Christian BRAL et Philippe VINATIER qui nous ont quittés au cours de cette saison.

Il informe les Présidents de club que le prix des licences fixé par la Fédération va dépendre du classement du joueur et non plus de son ancienneté. Le classement est donné aux Présidents de club, mais certaines erreurs ont été relevées. Il semblerait que ce ne soit que sur les numéros de licence. Concernant le prix des licences, la part du comité d'un montant de 5€ devrait se maintenir ; elle devra être validée par le bureau lors de sa prochaine réunion.

Les championnats de la saison écoulée se sont bien déroulés. Un rappel est fait pour que les inscriptions soient transmises dans les délais impartis pour notamment éviter qu'elles soient remises lors d'un concours au CCR ou au Président comme ce fût le cas au cours de la saison écoulée. Beaucoup plus de rigueur est demandée aux Présidents et individuellement aux joueurs.

Autre rappel, celui concernant le défraiement des joueurs par le comité : celui-ci est versé pour que les joueurs puissent participer aux championnats de France dans les meilleures conditions. Donc, le président rappelle que les défraiements ne sont pas un dû, et existent pour permettre aux joueurs de payer une partie des frais de transport et/ou d'hébergement et non pour être dépensés autrement...

Suite au peu de participation de joueurs Haut-Viennois aux concours évènementiels des clubs hors Haute-Vienne et avec la centralisation des championnats décidée pour cette saison par le comité, le Président demande aux Présidents de club de motiver leurs joueurs pour faire au moins une voiture.

Le championnat senior se fera un jour de semaine, mais pas un mercredi, jour de garde des petits-enfants.

Afin de libérer un samedi, le Président propose à l'assemblée de disputer le championnat libre inter club par équipe de 4, le jour de l'Assemblée Générale (1ère séance le samedi après-midi, 2^{ème} séance le samedi soir). La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il expose ensuite le bilan financier communiqué par Alain MEYRAUD.

Ce n'est «que du bonheur». L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 388,53 € Il y a eu peu de changement par rapport à la saison 2008/2009. Seul le poste défraiement des joueurs est plus important (plus grand nombre de qualifiés).

Quitus est donné à l'unanimité pour ce bilan.

Michelle DELL ANNA nous présente le bilan club et licence. Le comité comptait 14 clubs, le dernier enregistré étant la création de celui de MENDE en LOZERE qui a demandé un rattachement au Limousin. Déjà un de moins pour l'année prochaine. 202 licenciés ont été enregistrés.

Réaffiliation sénior 140, 2^{ème} année 23, création 34 et 5 juniors. A noter que tous les 2^{èmes} années 2008/2009 se sont ré affiliés.

Alain CHIQUET nous confirme la création d'une affichette qui a été diffusée un peu partout pour favoriser le développement et la publicité pour le tarot en Limousin. Y a-t-il eu un impact sur la coupe de la Haute Vienne ? Sur 173 joueurs, 1/3 n'avaient pas de licence. Si ces nouveaux joueurs viennent, ne pas les agresser ou leur reprocher de ne pas jouer les annonces. Il propose lors de leur inscription au concours de leur remettre la plaquette avec la liste des clubs du Limousin et d'être plus proche d'eux.

L'affichette pourrait mentionner tous les clubs du Limousin. En fait, le but était de faire simple mais il y a possibilité de les noter au verso. Il n'y a eu aucun appel sur les 3 numéros de portable notés sur cette affiche.

Didier PRADEAU a ouvert un atelier de tarot à Couzeix auprès de 14 jeunes de 14 à 12 ans. Il s'agit d'un groupe hétérogène, certains sachant jouer, d'autres moins.

Il a fait une refonte complète du site du comité <http://tarot.limousin.free.fr> pour le rendre plus convivial et en explique le fonctionnement. Tous les évènements du comité et des clubs sont mis en ligne dans la plus grande transparence à partir du moment où les informations lui sont transmises. Un rappel de Dominique est fait pour que les résultats lui parviennent dans des délais raisonnables (1 à 3 jours) sans avoir à relancer plusieurs fois les clubs respectifs. Il lui reste une dernière rubrique à développer : les podiums des championnats. Une boîte aux lettres est spécialement réservée pour communiquer des informations (horaire et salle des concours, résultats, remarques...). Sur le plan des statistiques, le site est visité en moyenne 13,83 fois par jour et 34 pages sont ouvertes, sur un mois 424 visites et 832 pages ouvertes. Par contre il ne peut pas savoir quelles sont les pages visitées.

Il informe l'assemblée d'un concours de tarot à Saint Maurice les Brousses le **26 Juin 2010**.

Le président remercie Éric ESCLAVARD, qui doit y assurer l'arbitrage.

Dominique LEFEVERE fait un point sur la participation aux différents championnats. Celle-ci est constante sur les 2 dernières saisons avec toutefois une augmentation encourageante aux championnats D3 (triplette et quadrette).

Afin d'avoir plus de participants aux championnats et moins de fatigue pour les joueurs, le comité a décidé de les centraliser. Le point central est Limoges, les différents clubs de Haute-Vienne seront plus ou moins concernés.

Une simulation est présentée afin de connaître le montant qui sera reversé aux clubs hors Haute-Vienne. Cette simulation est établie à partir du nombre de participants sur les différents championnats de l'année 2009-10. Il en ressort une redistribution possible de l'ordre de 900€

Le donne libre n'est pas concerné suite à la décision de la réunion des Présidents de club du 9 juillet 2005. Devant l'étonnement de certains, le Président propose aux Présidents présents un vote pour annuler cette décision et donc le centraliser. A 5 voix pour et 4 voix contre, la décision de le rattacher à la centralisation est entérinée.

Suite à la diversité des remarques de Présidents de clubs concernant le coût des inscriptions, leur participation reversée à la caisse de péréquation, le peu de bénéfice réalisé par les buvettes et la part importante donnée en fin de saison à des clubs qui auront simplement participé aux championnats, les différentes sommes proposées par la simulation seront revues lors de la prochaine réunion du bureau.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau. Sont sortants Michel JOSSOT, Alain MEYRAUD et Régis PARRY. Se présentent aux votes, Alain MEYRAUD, Michel JOSSOT, José MENIS et Denis GIMENO.

Les assesseurs sont Annette NOUHAUD, Pierrette PONS et Yves FLOUZAT.

Sont élus pour trois ans Alain MEYRAUD, Denis GIMENO et José MENIS. Michel JOSSOT est coopté pour une année.

Les trophées sont ensuite remis aux premiers de tous les championnats.

- Quadrette D1 : Sylvain CHARRIER - Richard DURAND – François LESTAGE – Régis PARRY
- Triplette D1 : Alain BLERON – Patrick DEBRADÉ – Cyrille MALERGUE
- Quadrette D2 : Hubert BAYET - Éric ESCLAVARD – Jean GERY - Yves LEGASTELOIS
- Triplette D2 : Hubert BAYET - Éric ESCLAVARD - Yves LEGASTELOIS
- Quadrette D3 : Jean DELAUTRETTE - Dominique et Éric MALIGNE - José MENIS
- Triplette D3 : Margot DESHAYES – Patrick ELOPHE – José MENIS
- Inter Clubs : TULLE Nathalie BOUYOUX, Alain CAVY, Denis GIMENO, Elisio GOMEZ
- Individuel D2 : Éric ESCLAVARD
- Individuel D3 : Raymond NOUHAUD
- Individuel Open : Vincent MORANDAS
- Donnes Libre : Marc MOLINES
- Donne Libre Senior : Jacques BARRAL

Le président, regrette fortement l'absence des joueurs ayant gagné des trophées, et remarque que ces absences laissent supposer le peu d'intérêt que ces joueurs prêtent aux membres du comité et aux autres joueurs.

Les questions diverses ont été développées au cours de la réunion.

La réunion du conseil d'administration est fixée au 3 juillet 10h00 à Rilhac.

Les participants sont invités à partager l'apéritif offert par le comité.

Fin de la séance à 12 h 30